

ACTIONS SENIORS



- **Seniors « en vacances »** : Le CCAS est partenaire du programme seniors en vacances de l'ANCV. Il permet chaque année aux personnes de 60 ans et plus et aux personnes en situation de handicap de + 55 ans, de partir en vacances par le biais d'un séjour à tarif préférentiel. L'ANCV peut financer une partie du coût du séjour pour les seniors non imposables.
- **Seniors « à table »** : Un repas avec animations, destiné aux personnes de + 65 ans disposant d'une résidence à Lourdes, est organisé chaque début d'année.
- **Seniors « à l'honneur »** : dans le cadre de la « Journée bleue » organisée par le CCAS, les personnes âgées sont mises à l'honneur via des manifestations qui leur sont dédiées. Le but est de sensibiliser l'opinion publique sur la place à donner aux seniors dans la société.

ATELIERS DU CCAS



Maintenir un lien relationnel, garder et entretenir sa forme physique, mentale et intellectuelle, c'est ce que proposent les ateliers du CCAS via une adhésion annuelle de 54 € :

- Gym douce
- Atelier équilibre
- Atelier mémoire
- Atelier mobilité
- Séances de sophrologie
- Atelier expression théâtre
- Yoga
- Atelier numérique
- Aquagym
- Atelier nutrition...

#LOURDES
Cœur des
PYRÉNÉES

CENTRE
COMMUNAL
ACTION
SOCIALE

ACCUEIL DE JOUR



Orientée vers l'accueil et l'accompagnement social de personnes sans domicile fixe ou hébergées et/ou en situation de grande précarité, l'équipe assure l'ouverture des lieux au public du lundi au vendredi, toute l'année, de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 16 h.

Ce service permet aux bénéficiaires :

- d'avoir accès à un accueil chaleureux,
- de recevoir un repas chaud le midi, une collation le matin et l'après-midi,
- de pouvoir prendre soin d'eux en ayant accès aux sanitaires et à la laverie,
- de mettre leurs affaires à l'abri (bagagerie),
- de pouvoir bénéficier d'une écoute et d'un accueil bienveillants,
- d'être accompagnés dans des démarches administratives.

L'équipe assure également un service de distribution de colis alimentaires pour l'ensemble des Lourdais et Lourdaises en difficulté, sur orientation des travailleurs sociaux.

Coordonnées :

33, rue des Petits fossés - 65100 LOURDES
Tél. : 05 62 42 85 22

CCAS DE LOURDES

ESPACE CARMEN CAZENAVE

22, avenue Maréchal Joffre - 65100 LOURDES

05 62 42 54 08

secretariat-ccas@ville-lourdes.fr

www.lourdes.fr

#LOURDES
Cœur des
PYRÉNÉES

CENTRE
COMMUNAL
ACTION
SOCIALE

**BIENVENUE
AU
CCAS DE LOURDES**



DU LUNDI AU VENDREDI

08 H 30 - 12 H | 13 H 30 - 17 H 30
(FERMETURE À 17 H LE VENDREDI)

ESPACE CARMEN CAZENAVE

22, AVENUE JOFFRE - 65100 LOURDES

☎ 05 62 42 54 08

@ SECRETARIAT-CCAS@VILLE-LOURDES.FR



LE CCAS VOUS PROPOSE : OUVERT À TOUS LES HABITANTS DE LA COMMUNE !

AIDE ADMINISTRATIVE



Le CCAS accompagne les habitants de la ville concernant :

- **Le handicap** : cartes de stationnement, Allocation Adultes Handicapés, carte d'invalidité...
- **La perte d'autonomie** : demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, services à domicile...
- **L'accès au logement social** : demande de logement social auprès des bailleurs sociaux disposant d'un parc locatif public sur la commune (OPH65 et PROMOLOGIS).

PERMANENCES SOCIALES



L'équipe, constituée de travailleurs sociaux, intervient sur rendez-vous quel que soit le domaine (santé, budget, logement, insertion...) :

- Accompagnement social, instruction de demandes d'aides diverses, visites à domicile.

DOMICILIATION



Sur rendez-vous, permet d'avoir un justificatif de domicile, selon certains critères.

UNE MUTUELLE POUR TOUS



Le CCAS propose, via ses partenaires, aux habitants qui ne peuvent pas souscrire à une complémentaire santé individuelle d'accéder à une offre collective. Venez évaluer vos garanties mutuelle santé et consulter les différentes offres.

CARTE DE BUS GRATUITE



Destinée aux + 65 ans et aux personnes bénéficiaires de minima sociaux, une carte de transport gratuite peut vous être délivrée pour les trajets sur la commune de Lourdes et le trajet Lourdes-Tarbes.

MAINTIEN À DOMICILE

PORTAGE DE REPAS :



Livré à domicile, il est destiné aux personnes de + 60 ans et aux personnes en situation de handicap. Les repas peuvent être adaptés à chaque régime alimentaire. Livraison des repas du lundi au vendredi.

TÉLÉASSISTANCE :



Ce dispositif est destiné aux personnes à mobilité réduite comme aux personnes âgées qui peuvent en cas de problème, et sur simple pression d'un pendentif ou bracelet, alerter immédiatement les secours.

PLAN CANICULE :



Les personnes de + 60 ans et/ou en situation de handicap, peuvent s'inscrire gratuitement sur le registre nominatif et confidentiel de recensement tenu par le CCAS. Ce dispositif permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.



RENSEIGNEMENTS

☎ 05 62 42 54 08